

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Un voisinage sans attache. Le poids du territoire.

- Supplément du MAUSS - Articles -

Date de mise en ligne : samedi 20 septembre 2008

Description :

Comment des voisins d'un lotissement nouvellement construit - voire encore en construction - deviennent-ils des amis ? À l'occasion d'un barbecue improvisé, il semble qu'il soit bon que chacun fasse quelque chose, relève Sylvain Pasquier, mais surtout que personne n'en fasse de trop ni ne se montre comme un leader .
Traduisons librement : il faut savoir donner, ni trop, ni trop peu.

Revue du Mauss permanente

Communication A.F.S. RTF9 : Sociologie de l'urbain et des territoires. Donnée le 24 février 2004 à Villetaneuse

Imaginez-vous, un samedi ou un dimanche après midi, la petite famille se rend en voiture, suite à une proposition d'un constructeur pavillonnaire sur un terrain qu'il vous propose à la vente. C'est une zone de plaine agricole placée en bordure de mer à quinze kilomètres de l'agglomération caennaise. Vous arrivez sur place, l'endroit n'est pas signalé ; vous quittez la route départementale pour vous engager dans une large voie défoncée. Un riverain, un des premiers installés, travaille à son mur de clôture ; il ne vous connaît pas ; il vous fait un geste non pour vous saluer mais pour vous faire ralentir ; les trous dans la chaussée vous y obligent de toute façon et puis vous vous cherchez ; il reste un ou deux terrains vides, quelques maisons en phase de construction, il y a quelques maisons déjà construites et déjà habitées, celle peut-être dont on a l'impression qu'elle sort tout juste de son emballage (« on vient d'enlever le plastique ») tellement elle paraît neuve. Vous poussez au bout du chemin ; le lotissement est construit autour d'une impasse de 150 mètres ; vous hésitez entre deux emplacements, vous reconnaissez la pancarte du constructeur qui vous propose le terrain ; à peine est-il besoin de se garer ; tout le monde descend ; les enfants restent près de la voiture, il est difficile de marcher sur les labours laissés en friches ; il n'y a pas grand chose à voir sur le terrain lui-même ; on cherche à se rendre compte de la dimension et de la forme en allant d'une borne à l'autre (600 m² à peu près, comme les autres). Une voiture arrive ; c'est celle d'un couple voisin qui fait visiter sa maison en chantier à un couple d'amis ; une conversation s'engage. Ils sont sympas ; ce sont de futurs voisins. Un an plus tard. Ce sont déjà des voisins. Vous repartez, vous croisez les quelques regards de ceux qui travaillent à l'extérieur. Ils ont compris pourquoi vous étiez venu ; sur ce chemin du retour vous comprenez mieux aussi la question que pose sur votre voiture et votre famille leur regard : qui sont-ils ? vont-ils acheter ? [\[1\]](#)

Le cadre du lotissement pavillonnaire en cours de construction apparaît ainsi comme le lieu de ces situations de premières rencontres entre personnes susceptibles de voir leurs chemins se croiser et se recroiser, et qui sont amenées pour se reconnaître à se connaître et vice versa. L'expérience personnelle d'une situation indéterminée renvoie, dans sa forme, au problème sociologique que l'on peut formuler dans les termes proches de Simmel (1990) de la possibilité pour ne pas dire de la nécessité de la construction du lien social entre personnes étrangères. Posé à propos du voisinage, il prend un intérêt particulier pour deux raisons majeures. D'une part, en tant qu'espace spécialisé de la fonction résidentielle, le lotissement s'impose comme condition de réalisation au voisinage d'être explicitement visé pour lui-même afin de pouvoir exister. D'autre part, devant s'instituer ainsi en marge des appartenances traditionnelles, il pose la question du poids que peut garder, ou gagner de façon nouvelle, l'appartenance territoriale qui se concrétise dans les relations de voisinage. Faut-il y voir l'ultime résidu d'une « appartenance organique » où encore la trace existentielle d'une condition humaine d'un « enracinement » qui s'attacherait à l'habitat ? Un début de réponse à ces questions peut commencer à montrer comment la contrainte d'une proximité physique se redouble de l'obligation d'une proximité sociale. La construction du lien social semble ainsi devoir accompagner la construction physique du lotissement.

L'espace neutre et transparent du lotissement

Si la trajectoire d'une famille, ou plus exactement le récit, se justifie c'est que le lieu du lotissement en phase de construction se définit comme simple point de rencontre des différentes personnes ou des différentes familles qui viennent s'y installer plus ou moins durablement. Toutes amenées dans cette situation au cours ou au terme de parcours de mobilité respectifs, à installer le voisinage en s'installant. Tout *a priori* semble concourir à faire du lotissement l'espace « neutre » [\[2\]](#) et transparent de ces rencontres apparemment indéterminées, marquées par la fixation, au moins momentanée, dans cet endroit.

Il est au naturel comme sur le plan, il découpe une bande rectangulaire prélevée sur l'espace plan d'une plaine agricole vouée à une agriculture intensive, les parcelles sont découpées en rectangles droits de surfaces égales. C'est aussi un espace sans histoire. Il est donné dans sa nudité à la disposition de ceux qui vont l'habiter, sans même devoir le conquérir pour l'habiter. Il n'y a rien à découvrir, il y a seulement à le recouvrir. Et le meilleur aménagement, qu'il renvoie aux parties privées ou publiques, c'est le plus rapide qui doit aussi être le plus définitif. Se situant physiquement en marge du village, il préserve au moins pour un temps le nouvel habitant de l'histoire de la commune et de ses sociabilités et de ses rivalités. On peut ne pas voir ceux qui habitent ici depuis plusieurs années : vieilles familles, de la région, résidents plus anciens de lotissements de vingt ou trente ans. [3]

Cette neutralité du territoire est aussi liée au fait que les nouveaux occupants peuvent s'appréhender (doivent s'appréhender ?) comme personnes également étrangères. Tout trait social structurel ou tout élément d'appartenance passé semble devoir être laissé au dehors. Même si les différences existent et finissent par jouer un rôle dans les différentes façons de voisiner, aucun lien pré-existant, familial, professionnel ou d'appartenance territoriale ne semble devoir jouer un rôle dans l'établissement des relations [4]. Fait plus remarquable aussi comme caractéristique du lotissement en construction, tout le monde accueille tout le monde et aucune communauté pré-existante n'est là pour « intégrer » de nouveaux arrivés [5]. En plus de l'espace habitable, c'est aussi l'histoire du lieu qui reste à construire.

On y retrouve donc pas ce qui peut apparaître bien souvent comme le trait le plus marquant dans le statut de voisinage qui se marque entre anciens et nouveaux, les premiers considérant souvent les seconds comme étrangers, et pouvant, de par la force des liens, manifester un statut supérieur [6]. La condition de la construction du lotissement repose donc sur l'accueil que se font des personnes (ces personnes collectives que peuvent être des familles ou des couples) qui se considèrent comme des étrangers devant lier personnellement connaissance, et ne devant revendiquer aucune supériorité de statut. Il y a un idéal de l'égalité, voire une norme de l'uniformité.

Cette égalité et cette uniformité peuvent sembler renforcées par la transparence totale du lotissement en chantier où tout et tout le monde se trouve exposé au regard de tous. Le temps des travaux amène les habitants à passer beaucoup de temps chez eux mais aussi beaucoup à l'extérieur de la maison. Les clôtures peuvent tarder à se mettre en place plus encore les portails ou les barrières. Les rideaux, de même, peuvent tarder à habiller les fenêtres ou les baies vitrées offrant à la vue les intérieurs et les activités à l'intérieur. Cette phase transitoire d'installation ou de chantier semble offrir certains droits de regards des uns sur les autres. Il facilite le jeu incontournable d'informations et d'enquête qui définit le voisin comme celui qui est proche et dont on ne peut pas ne pas connaître quelque chose. Le fait le plus marquant est certainement le droit que la plupart s'accordent à visiter un chantier en cours. Une maison non fermée n'est pas considérée comme un domaine privé ; vous pouvez la visiter, sans vous cacher des voisins présents, en l'absence de son propriétaire et sans même le connaître [7]. Mais ce faisant vous allez aussi rassembler des informations sur lui et instituer un rapport de connaissance avant même que vous ne l'ayez rencontré [8].

Le lotissement en construction par l'accès qu'il offre à la visibilité tant à l'exposition (obligée et permise) qu'au regard (obligé lui aussi et tellement tentant de toute façon) est un espace de visibilité qui définit le territoire du voisinage, dans l'ensemble de ses parties comme celui d'une perception réciproque de personnes qui ont un accès visible privilégié [9], imposé et autorisé, les unes envers les autres. Avant même de créer le lien cela l'impose naturellement ou éthologiquement. Une fois ce lien établi, et les personnes pouvant devenir ainsi les obligées de ce lien, la juste distance de « bon voisinage » peut aussi paraître plus difficile à instituer. Ainsi, loin d'interdire le lien social l'espace neutre, sans histoire, asocial et transparent du lotissement semble au contraire l'appeler sur un mode tout à fait particulier. Dans ces conditions ce lien semble lui aussi à construire de toutes pièces, et s'impose aux personnes un engagement et une entreprise qui vise explicitement le lien de voisinage comme tel.

Le chantier de la sociabilité ou la communauté *statu nascendi*

À propos de la création des liens de voisinage, notamment entre étrangers, il est tentant de chercher à l'étudier comme si se constituait sur le seul mode des relations interpersonnelles. Dans le lotissement étudié, les faits contredisent assez largement une telle approche. Les relations de voisinage relèvent en fait tout autant d'un rapport à l'espace qui peut être compris, d'une part, comme espace physique avec lequel chacun cherche à se familiariser et, d'autre part, comme espace partagé, dont le support peut être l'espace physique mais qui se trouve aussi défini par l'interesse des personnes qui partagent cet espace. La relation de voisinage n'existe qu'à travers une forme sociale la dépassant pour la signifier. Celle-ci renvoie à une conception plus ou moins partagée mais revendiquant chaque fois de l'être ne serait-ce que dans la pratique, et qui, dans le cas particulier ici retenu, cherche à se caractériser comme forme communautaire [10].

Ainsi, l'étude de ce lotissement ne va pas sans contredire un certain nombre de mythes : le voisinage ne se réduit pas à un rapport d'inter-connaissance personnelle ou à un ordre purement relationnel. Une première raison en est que comme on l'a vu plus haut, une information sociale précède à toute présentation en face à face de votre propre personne. Une deuxième vient préciser la première pour indiquer que ce ne sont pas des individus qui voient mais des familles, voire des maisons [11]. C'est la maison et tous les indices qu'elle livre sur ses futurs habitants au cours de sa construction, sa situation géographique, qui va localiser et identifier une unité de voisinage. Elle représente aussi la permanence de la visibilité que les personnes et les familles offrent au voisinage, qu'ils soient présents ou absents, actifs ou non dans le voisinage [12]. La maison des autres, particulièrement dans sa période de construction, représente un sujet de conversation important entre voisins qui s'interrogent encore sur son futur habitant. Elle s'offre et s'expose à toutes sortes de jugements, esthétiques ou autres, qui, sans porter encore sur les personnes ou les familles, en préfigurent le portrait. Si les maisons peuvent bien apparaître, pour les voisins en quête d'information, comme une galerie de portraits stylisant une présentation de leurs habitants, c'est certainement parce que leur construction participe pour les futurs propriétaires d'une construction de soi. Chacun ressentant cette importance vis-à-vis de sa demeure est conduit à reconnaître dans celle des autres les traits de leur personnalité. L'information personnelle [13], celle s'attachant aux personnes en tant que telle mais livrée par la maison, précède elle aussi la rencontre visant la connaissance personnelle.

Ensuite, la construction de l'ensemble des maisons dans un temps rapproché semble favoriser une solidarité territoriale. D'une part, chacun se trouve devoir faire face en même temps à des problèmes similaires et des revendications liées aux aménagements des parties communes qui constituent un souci commun. Mais construire dans le même temps sa propre maison, et en aménager les extérieurs, c'est participer physiquement de la délimitation de l'espace du lotissement et de la construction de son paysage du lotissement. L'édification de la clôture entre voisins mitoyens revient à créer une séparation qui cristallise un lien : un choix commun, des dépenses communes, un travail en commun parfois et donc l'occasion d'un moment partagé assez long. Plus généralement, chacun fait ce qu'il veut chez soi dans le respect relatif du règlement : « cela ne nous regarde pas », mais chacun est très intéressé par ce que font (ou ne font pas les autres) en manifestant le souci d'une bonne présentation du lotissement dans son ensemble.

De plus, le lotissement construit autour d'une impasse semble imposer physiquement la constitution d'un voisinage qui doit être communautaire. Dans un petit lotissement clos de quinze maisons, la question de savoir qui sont vos voisins trouve une réponse évidente. Ce sont tous les habitants du lotissement et seulement eux. Les relations de ceux qui habitent du côté où le lotissement fait dos à des habitations mitoyennes donnant sur une autre rue, se limitent à des conversations au-dessus des clôtures. Les relations interpersonnelles au sein du lotissement sont prises dans l'ensemble d'un lien communautaire. On peut relever des relations privilégiées entre voisins, dont certaines peuvent revêtir un caractère affinitaire. Mais le fait marquant de ces relations est qu'elles sont, au moins dans un premier temps, celles que l'on a avec ses voisins immédiats car vis-à-vis d'eux l'obligation sociale de voisiner semble être plus forte, et que, même au-delà elles semblent impliquées dans le réseau fermé du voisinage

dans le lotissement.

La fête annuelle du lotissement est l'événement emblématique de cette obligation d'instaurer une communauté de voisinage sur le territoire du lotissement et à laquelle il faut répondre spontanément. Elle a explicitement pour finalité d'instaurer le voisinage, de permettre à chacun de se rencontrer pour se connaître en face à face en dehors de son espace privé.

L'organisation qui la précède a peut-être autant d'importance que la fête en elle-même. Elle repose surtout sur l'initiative d'un groupe, plus ou moins défini, de femmes qui décident d'une date et passent par les maisons pour enregistrer ce que chacun apporte sur le principe de l'auberge espagnole. L'installation le jour même ou de veille qui consiste à installer une tente en cas de pluie et d'amener le nécessaire pour un barbecue peut paraître elle aussi relativement improvisée : aucun principe n'est édicté quant à la préparation ; les choses semblent se décider au fur et à mesure qu'on les fait. On aide si on se trouve là, si on voit du monde commencer à s'affairer. Derrière cette façon de faire il semble qu'il soit bon que chacun fasse quelque chose, mais surtout que personne n'en fasse de trop ni ne se montre comme un *leader* : ici ressort l'idéal égalitaire qui semble devoir présider à l'instauration de toute relation de voisinage.

Mais ce qui dans cette fête est le plus manifeste de l'instauration d'un lien communautaire de voisinage c'est l'occupation de l'espace de l'impasse pour la réaliser. Cela passe par un aménagement provisoire de certaines installations, par une transformation de l'impasse, l'aire de jeu des enfants qui devient ce jour-là, aussi celle des adultes et par les libertés prises avec certaines réglementations. Par cette occupation, le territoire du lotissement se donne à voir à chacun comme l'espace public et commun des habitants, mais peut-être plus encore comme l'espace privatif de la communauté qui s'instaure à travers cet événement. Au-delà de la mise en scène générale, deux faits attestent ce caractère communautaire : le premier renvoie au traitement des absents : il s'avère que ceux qui ne sont pas venus sur deux années consécutives (toujours avec de « bonnes raisons ») sont aussi ceux qui semblent être, au quotidien, les moins impliqués dans le voisinage et peuvent être l'objet d'un discours de rejet [14]. Le second, à la réaction de locataires saisonniers de l'une des maisons, qui au quotidien peuvent saluer et converser avec leurs voisins proches mais qui ce jour cherchent à éviter tout contact, alors même que l'implantation de l'événement leur impose physiquement ce contact.

Mais, là encore, si la visée explicite est celle d'une connaissance de personne à personne, les conditions du rassemblement font que le voisin qui en rencontre un autre le fait en présence des autres. La communauté, ce jour-là, est présente à chacune des personnes avant même que chacun le soit individuellement pour les autres.

La spécificité communautaire peut demander pour être appréciée à être testée dans le temps. La question peut se poser du renouvellement de l'expérience ou de la répétition de la fête. Elle n'est pas posée explicitement dans les conversations tant il apparaît naturel de recommencer d'une année pour l'autre. Cependant les témoignages d'autres lotissements plus anciens semblent converger pour indiquer qu'au-delà de quatre ou cinq années d'installation, l'enthousiasme retombe [15]. L'enjeu du problème semble bien renvoyer à l'ambiguïté d'un événement qui, de fondateur et d'instaurateur d'une solidarité peut devenir l'obligation ritualisée rappelant à chacun ce lien. La répétition même peut certainement elle-même être déniée comme obligation dans la forme événementielle d'une fête dans laquelle l'engagement spontané de chacun amène à recomposer, comme au premier jour, le voisinage.

Le voisinage entre mobilité et enracinement

Le regard posé à travers le simple foyer de la lunette de la communauté peut aussi amener de façon trompeuse à radicaliser l'opposition entre la mobilité résidentielle et l'enracinement local. Or, la réalité du voisinage semble

marquer un point d'arrêt au flux d'une mobilité résidentielle ou quotidienne, sa compréhension demande aussi à sortir de l'impasse. Les personnes arrivent dans ce lieu après une trajectoire propre ; il se peut que toutes ou partie d'entre elles poursuivent ensuite leur chemin autre part. Elles vont et viennent aussi sur ce lieu réservé à l'habitation, de façon différenciée selon chacune, au jour le jour et selon les périodes. Si bon nombre d'analyses en sociologie urbaine nous invitent aujourd'hui à prendre en compte l'aspect circulatorio et la fluidité des socialités contemporaines, cette fluidité ne contredit pas la nécessité de points de fixation y compris dans les rencontres les plus futiles. L'opposition n'est pas sans intérêt mais il faut la relativiser : peut-être devenons-nous tous des nomades nourrissant, au moins dans leurs têtes, le sentiment de refus d'une assignation à résidence. En effet, se sentir chez soi quelque part aujourd'hui est peut-être lié au sentiment de pouvoir quitter l'endroit. Il ne s'agirait pas là d'un rejet en tant que tel du territoire mais d'un refus d'une appartenance au territoire qui peut fonder, encore aujourd'hui, le lien de nos identités au territoire.

Le paradoxe est que l'élément qui nous conduit le plus fortement à nuancer cette opposition tient au fait que le sens du voisinage est amené aujourd'hui à se dire explicitement sous une modalité idéologique. Une première idéologie, couramment appelée, renvoie à une idéalisation du voisinage dans les termes de liens affinitaires choisis, et est souvent présentée comme typique des néo-convivialités que cherchent à établir les classes moyennes (DEGENNE et FORSE, p.96-97). Sur notre terrain, une autre rationalisation, qui semble s'opposer à la première, se détache. Elle repose, elle aussi, sur la revendication d'un choix, mais qui est celui d'un mode de vie propre au lotissement. Une voisine affirme ainsi : « Si on a fait le choix de construire dans un lotissement, c'est aussi pour avoir des voisins ». Ce choix implique explicitement une obligation à pratiquer activement le voisinage et à s'y investir, et ce de la part et avec tous les voisins [16]. Si on peut parler ici d'idéologie c'est bien parce que le voisinage visé explicitement pour lui-même appelle un discours déployant sa logique propre pour le justifier. On voit que les deux versions présentées ici renvoient à des idéaux différents (l'un celui de la connaissance personnelle choisie et l'autre celui de la communauté de voisinage) qui peuvent se concrétiser en normes différentes.

Cette opposition pourrait aussi sembler renvoyer à celle entre enracinement et mobilité. En effet, les deux façons de vivre et de concevoir le voisinage correspondent à des différences dans les attachements au territoire de la région proche du lotissement. La version communautaire est principalement défendue par des personnes dont la famille est issue et restée dans cette région et qui travaillent également dans un périmètre proche. À l'inverse, l'autre version, moins fortement représentée, est l'objet de personnes dont l'origine territoriale est plus éloignée et dont l'activité professionnelle est située dans l'agglomération caennaise. Mais, cela ne change pas la condition fondamentale dans laquelle doit s'établir le lien de voisinage dans un lotissement où tout le monde vient construire dans un même temps. La distinction entre enracinement et mobilité, au lieu d'être pensée comme opposition, semble devoir l'être en terme de continuum : dans l'attachement ou dans l'investissement lié au voisinage, ce sont des différences (des inégalités ?) vis-à-vis de la mobilité qui semblent déterminantes.

Aussi, si on rebondit sur la question de savoir « que reste-t-il de l'ordre local ? », nous sommes amenés avec l'étude du voisinage dans le lotissement en construction à penser que « l'ordre local » est lui-même l'objet d'une reconstruction. Cette reconstruction s'impose du fait même que la contrainte d'une proximité physique appelle l'obligation de lui donner sens dans des modalités sociales particulières. De ce point de vue, la simple co-présence d'individus sur un même territoire appelle nécessairement l'« établissement d'un ordre social local ».

Cela nous renvoie au paradoxe selon lequel lorsque le voisinage n'existe pas il semble qu'il faille le créer, que lorsqu'il n'est lié à aucune attache, il doit devenir une attache par lui-même entraînant son lot d'obligations de valeurs et de normes. Dès lors, le voisinage peut continuer d'apparaître comme un lien visé pour lui-même, indépendamment d'autres appartenances même si parfois conditionné dans sa forme par elles. Mais, il ne faudrait pas se méprendre sur le caractère « choisi » dont il peut se revendiquer. Le caractère volontariste et parfois ostentatoire qui renvoie au besoin ressenti de créer de toute pièce le lien du voisinage, est aussi dans le même temps celui d'une obligation sociale, affirmée ou déniée. Celle-ci peut d'ailleurs apparaître d'autant plus forte que cette modalité de création pousse à une socialisation dont la juste mesure est toujours à redéfinir. Il en résulte que,

plus encore que de toute autre forme de solidarité sociale, celle qui est marquée par la proximité physique du voisinage, manifeste une difficulté plus grande à se désengager qu'à s'engager. Une telle attache, quand le lien se fait trop exclusif, et sans se renforcer nécessairement du poids d'autres appartenances, est une attache territoriale forte. Cependant, du point de vue de ceux qui s'engagent dans cette solidarité le sens qu'elle prend participe à pouvoir en jouer, à ruser, et à se construire à travers elle. Parfois en soumettant le lien à l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

- DEGENNE Alain et FORSE Michel, 1998, « Vers une sociabilité négociée », *La nouvelle société française*, Olivier Galland et Yannick Lemel (dir.), Armand Colin.
- ÉLIAS Norbert et SCOTSON John L., 1997 (1965), *Logiques de l'exclusion*, Fayard.
- GOFFMAN Erving, 1988 (1982), « L'ordre de l'interaction », Yves Winkin, *Les moments et leurs hommes*, Seuil-Minuit.
- SCHWARTZ Olivier, 1993, « L'empirisme irréductible », Postface à, Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Nathan, Essais & Recherches.
- SENNETT Richard, 2000 (1990), *La conscience de l'œil*, Les Éditions de la Passion.
- SIMMEL Georg, 1990 (1908), « Digressions sur l'étranger », *L'École de Chicago. Naissance de la sociologie urbaine*, Aubier, le Champ urbain.
- 1999 (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Sociologies.
- VIARD Jean, 1994, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, Éditions de l'aube.

[1] . Malgré l'enregistrement systématique (toujours plus ou moins évidemment), un décalage dans le temps qui fait que, tout fait enregistré l'est toujours sous une modalité du récit, ou plus exactement, repose souvent sur le découpage d'une séquence qui donne lieu à l'entremêlement des récits qui chacun à leur niveau vise une cohérence et des modalités de compréhension propres. Même dans l'enregistrement, on se raconte des histoires : des histoires liées à notre expérience du voisinage, des histoires de voisins qui bien souvent dans les premières rencontres se racontent leur histoire, celle qui les a amenés là ou qu'il se reconstruisent parce qu'ils sont arrivés là, des histoires d'ethnographes, de sociologues, d'enquêteurs de toute façon en quête d'une énigme ou de sa résolution, mais des histoires. Sur ces paradoxes de l'observation participante, voir Olivier Schwartz ; « Un statut reste encore à inventer pour tout un ensemble de matériaux fondés sur le discours, et qui mériteraient, sous certaines conditions, d'être incorporés à une classe de données d'un type spécifique ». (1993, p.284).

[2] . Le terme fait évidemment écho à « la ville neutre » de Richard Sennett, et certains rapprochements avec les caractéristiques qu'il lui confère sont possibles. Toutefois, l'observation par l'habitant nous conduit à envisager, dans ce passage, la neutralité telle qu'elle s'affiche et non à la reconstruire, à la manière de Sennett, dans la psychologie des acteurs (2000, p.49 et suivantes).

[3] . On peut noter que le lieu de socialisation étendue au village qui semble aujourd'hui privilégié par les conditions d'installation que l'on peut remarquer à propos du lotissement est celui à la sortie duquel les enfants amènent leurs parents : l'école communale.

[4] . De tels liens existent entre certains voisins. Mais, à notre connaissance, la plupart sont découverts après-coup. Une voisine est aussi une cousine issue de germain ; vous avez joué au foot il y a quelques années avec untel, ou pour ceux qui sont de la région vous connaissez la famille dont peut-être originaire tel ou tel.

[5] . Cette spécificité devient d'autant plus remarquable si l'on se réfère aux problèmes de voisinages qui furent remarqués par Norbert Élias, puis par d'autres, entre anciens habitants et nouveaux venus ou encore entre « established » et « outsiders » (1997).

[6] . On peut noter que certains témoignages relevés dans des lotissements plus anciens peuvent attester d'un sentiment inverse. Les premiers arrivés d'un lotissement de trente ans peuvent ainsi se sentir marginalisés s'ils se trouvent mis en minorité : qu'ils sont demeurés les seuls dans cette situation ; qu'ils sont les seuls d'un certain âge et surtout, s'ils n'ont plus d'enfants à la maison. Ils se sentent exclus des sociabilités qui se tissent entre les nouveaux habitants et peuvent le vivre d'autant plus mal, qu'étant là avant eux, ils nourrissent la nostalgie des liens qu'ils avaient construits en arrivant dans ce lotissement et qui se trouvent niés, ou simplement ignorés, par les nouvelles familles.

[7] . Un autre fait sur ce droit de regard tient à l'absence de rideaux aux fenêtres et tend lui davantage à montrer le brouillage des codes lié à cette

phase d'installation. Leur regard les croisant, le voisin habitant et celui passant, peuvent se saluer ou ne pas le faire, doivent le faire ou non. C'est au moins une question qu'ils peuvent se poser et qui dans l'action se confond à celle de savoir qui doit le faire le premier. Dans la pratique la solution heureuse est celle du salut réciproque : chacun peut avoir marqué un temps d'hésitation, affiché sa perplexité, mais le sourire ratifie l'accord et la reconnaissance d'un bonheur partagé dans l'instant.

[8] . Cela atteste de l'importance de « la relation cognitive » (Goffman, 1988) ou de la tension entre savoir et non-savoir (Simmel, 1999, p.347-351) à l'oeuvre dans l'interaction et dans le lien social.

[9] . La proximité de cette définition avec les différentes formulations de celle de la situation ou de l'interaction de face à face par Goffman est patente et délibérée (notamment, 1988).

[10] . L'emploi de la notion de communauté appelle à la plus grande prudence. Évidemment, parce qu'en tant que concept, elle est chargée d'un poids dans la tradition sociologique qui incite à ne voir, sous la forme générale, qu'une permanence irréductible. Cette impression de permanence se renforce souvent d'un sentiment de nostalgie qui est tout autant, si ce n'est plus, le fait du sociologue que des personnes qu'il étudie. Norbert Élias manifeste bien la prudence nécessaire à propos du voisinage en posant le problème dans ces termes : « Quels sont les aspects spécifiquement communautaires d'une communauté ? (...) Le mot lui-même n'importe guère. Ce qui importe, c'est de reconnaître que les types d'interdépendances, de structures et de fonctions que l'on trouve dans des groupes résidentiels de famille créatrices de foyers ayant une certaine permanence posent des problèmes propres, et qu'il est capital d'élucider ces problèmes pour bien comprendre le caractère spécifique d'une communauté en tant que communauté si l'on peut continuer à employer le mot en sens spécialisé ». Op.cit., p-p. 227-228. Ces aspects spécifiques sont à interroger au cas par cas si l'on veut comprendre les modalités communautaires spécifiques à un groupe ou, plus généralement si l'on veut, à une époque.

[11] . « L'épanouissement de la maison donne à un lieu l'essentiel des rôles qui étaient dévolus hier à la famille. », Jean Viard, La société d'archipel, ou les territoires du village global, Éditions de l'aube.

[12] . La plupart des activités qui se font entre voisins sont le plus souvent des activités qui impliquent la famille dans son ensemble, à plus forte raison pour les activités conviviales. Si deux personnes peuvent décider d'aller à la pêche ensemble, les apéritifs ou les repas pris en commun engagent la famille. Si des cadeaux sont donnés à l'occasion d'une naissance, ils le sont toujours par les femmes, au nom d'un couple, d'une famille ou d'une maison. Enfin, les alliances qui se font ou se défont dans les sociabilités des enfants, engagent toujours ceux-ci en regroupant frères et sœurs, indépendamment de différences d'âge ou autres.

[13] . La distinction entre information sociale et information personnelle est reprise à Goffman, et se lie à celle entre identité sociale, identité personnelle et identité pour soi qui structure l'ouvrage Stigmate, Éditions de Minuit, 1975.

[14] . Il faut noter qu'à l'occasion d'un tel événement, plus encore qu'à celle des autres conversations le voisinage en général et le voisinage en particulier au lotissement est le sujet qui occupe la majeure partie du temps, et auquel on revient sans arrêt. C'est certainement une constante anthropologique qui mériterait qu'on ajoute un couplet à la célèbre chanson : « Quand un voisin rencontre un autre voisin, qu'est-ce qui se raconte ? ». C'est certainement aussi un indice fort de l'intensité de ce lien, car c'est le thème qui permet le plus facilement de sortir des civilités ordinaires passagères qui sont le fait d'une attention polie mais passagère. Parler du voisinage, c'est approfondir le lien de voisinage et rentrer dans des considérations sur ce qu'il doit être.

[15] . Ces informations sont le fait d'enquêtes d'étudiants. Il y a évidemment des exceptions remarquables à ce qui apparaît comme une généralité et les traits qui conditionnent une telle perpétuité mériteraient d'être étudiés.

[16] . Cette remarque est extraite d'une conversation lors de la première fête du lotissement. On peut également noter qu'elle s'inscrivait dans un commentaire sur l'absence de l'un des voisins et plus généralement sur le manque d'implication de ces voisins dans le voisinage. Ce qui semble se manifester dans cette opposition peut renvoyer, d'une part, à la distinction entre deux versions d'une idéologie du voisinage et, d'autre part, à une différence de position sociale.